Ceci est un exemple d'une soumission personnelle au Comité permanent de la santé à envoyer par COURRIEL.

Comité permanent de la santé (HESA)

Envoyer par courriel à l’adresse HESA@parl.gc.ca

Le 2 juillet 2024

Chers membres du Comité permanent de la santé,

Objet : Appui au projet de loi C-277 Loi établissant une stratégie nationale sur les lésions cérébrales

Je vous écris pour vous faire part de mon soutien au projet de loi C-277, Loi établissant une stratégie nationale sur les lésions cérébrales. En tant que survivante d'une lésion cérébrale, j'ai personnellement vécu l'impact profond que les lésions cérébrales peuvent avoir sur les individus et leurs familles. Je pense que ce projet de loi est essentiel pour améliorer la prévention, le traitement et les services de soutien disponibles pour les Canadien.nes touché.es par des lésions cérébrales.

Ma lésion s'est produite en juillet 1993, lorsque la fourgonnette dans lequelle j'étais a été percutée par une semi-remorque. À l'époque, j'étais enseignante dans une école primaire et j'étais sur le point d'obtenir une maîtrise en administration de l'éducation.

L'accident m'a laissée dans le coma pendant environ trois semaines, et ensuite j'ai été transférée dans un centre de réadaptation où j'ai dû réapprendre les mécanismes de la marche et les soins de base. J'y suis restée trois mois, avant d'être autorisée à revenir en ambulatoire pendant environ quatre ans. Ce fut un long voyage qui a changé non seulement ma vie, mais aussi celle de mes jeunes enfants et de mon époux.

Je n'ai pas pu reprendre le travail en raison de mes déficits multiples et j'ai donc dû accepter ma nouvelle normalité. J'ai trouvé un nouvel espoir dans les groupes de soutien aux survivants auxquels j'ai participé et que j'anime désormais une fois par semaine. J'ai l'air normale et je me réveille chaque matin heureuse d'être en vie. Je suis facilement fatiguée, j'ai des problèmes d'anxiété persistants et j'ai du mal à apprendre de nouvelles choses. Je fais partie des chanceux. Mon groupe de soutien familial était solide, mais ce n'est pas toujours le cas.

Les lésions cérébrales peuvent avoir des effets dévastateurs et durables, nécessitant souvent des soins médicaux importants, une réadaptation et un soutien continu. Malgré le fardeau considérable que ces lésions représentent pour les individus et le système de santé, il n'existe actuellement aucune stratégie nationale globale pour relever ces défis. Ce projet de loi est une étape cruciale pour combler cette lacune et faire en sorte que tous les Canadiens aient accès aux soins et aux ressources dont ils ont besoin.

J'invite les membres du Comité permanent de la santé à prendre en considération les points clés suivants pour soutenir ce projet de loi :

1.Mise en place d'une stratégie nationale : La création d'une stratégie nationale fournira un cadre unifié pour les lésions cérébrales. Elle contribuera à garantir la cohérence de la qualité des soins dans l'ensemble du pays et facilitera le partage des meilleures pratiques et des ressources.

2.Collaboration et coordination : Le projet de loi souligne l'importance de la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les prestataires de soins de santé, les chercheurs et les groupes de défense. Cette approche collaborative est essentielle pour faire face à la nature complexe et multidimensionnelle des lésions cérébrales.

3.Éducation et sensibilisation : L'amélioration de l'éducation et de la sensibilisation aux lésions cérébrales parmi les professionnels de la santé, les soignants et le grand public est vitale pour une reconnaissance précoce, une réponse appropriée et de meilleurs résultats. Ce projet de loi contribuera à promouvoir les connaissances et la compréhension nécessaires pour réduire l'incidence et la gravité des lésions cérébrales.

En conclusion, l'adoption du projet de loi C-277 marquera une avancée significative dans le soutien et les soins apportés aux personnes touchées par des lésions cérébrales au Canada. Je vous invite respectueusement à soutenir ce projet de loi et à veiller à ce qu'il soit rapidement adopté par le processus législatif.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette question importante.

Cordialement,

Barb L. Butler

Cc : Michael Kram, MP michael.kram@parl.gc.ca